

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 23 janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ

ORDRE DU JOUR

1. **DETR 2025**
2. **AFFOUAGES**
3. **ACHAT PARCELLE ZONE D'ACTIVITES**
4. **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES**

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Philippe FOSSEPREZ, Denis DROUET, Loïc TABOUREAUX, Éric JACQUEMIN, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Pascal BARBORIN, Anne-Sophie ŒILLET, Marie THILLY et Danièle MAYOT.

Étaient représentées :

Karine BRUGNON par Éric JACQUEMIN
Emilie COUTY par Marie THILLY
Elodie KREBS par Anne-Sophie ŒILLET

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, *Delphine PERIN* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal daté du 18 décembre 2024.

Vote : **POUR à l'unanimité**

1. DETR 2025

- Plan de financement de la micro-crèche

Dépenses : 358664€ HT

Maitrise d'œuvre, VRD, démolition-gros œuvre-carrelage, menuiserie extérieur-serrurerie, aménagement intérieur, peinture-sol souple, plomberie-ventilation-chauffage, électricité

Recettes : 358664€

Autofinancement 71733€ (20%)

Aides publiques sollicitées : Etat (DETR) 143466€ (40%) - MSA/CAF 143466€ (40%)

Région (climaxion)

Vote : **POUR à l'unanimité**

- Plan de financement Projet places – mise en sécurité

DETR 309507.80€

Région : 110780€

Département : 100000€

Amendes de police : 12000€

Autofinancement : 563044.10€

Vote : **POUR à l'unanimité**

2. AFFOUAGES

Parcelles : 10,11,15,16,19,22,24

Garants : Éric JACQUEMIN, Marie THILLY, Denis DROUET

Vote : **POUR à l'unanimité**

3. Achat parcelles Zone d'activités

Bâtiment auto-pneus :

Rachat par des particuliers pour créer des espaces coworking, répare café, festivités, sellerie, évènements musicaux, ... concerne uniquement la parcelle 861

Parcelle 932 : proposition d'achat de cette parcelle (35 ares) par la commune : 4€ du m²

Vote : **POUR à l'unanimité**

4. Questions diverses et informations diverses

➤ Tarif camping

Simplification des tarifs

Forfait jour (2 personnes) passagers avec voiture, caravane ou tente : 18.50€

Forfait jour (2 personnes) avec vélo ou moto : 8€

Personne supplémentaire : adulte : 4.30€ / enfants (1 à 12 ans) : 2.50€ / animal : 1.50€

Locations :

Chalet ou hobby : 35€/jour – 200€/semaine – 730€/mois

Petite caravane 13€/jour – 65€/semaine – 220€/mois

Garage mort

Sans électricité 2.50/jour

Avec électricité 5€/jour

Travaux à prévoir : séparation au niveau des éviers – peinture intérieure des sanitaires - accueil : fenêtre – coffrets électriques – chemin

Vote : POUR à l'unanimité

➤ **Cimetière**

- Mur coté route à refaire complètement

en béton côté route: devis 25400€ (réfection 9040€)

option pierre : route + 9150€

côté Calmé : +5500€

soit un total de 62965€

Différence entre les 2 devis :14650€

Choix du Conseil : option pierres des 2 côtés du mur

Vote : POUR à l'unanimité

- Attente des devis pour enlèvements des concessions échues et/ou non entretenues
- Inauguration de l'école des Savoirs : 4 avril à partir de 13h30
- Chats errants : animal castré et en bonne santé pas de nécessité de le faire adopter
- Remise en service de la télérelève des compteurs d'eau : constat : perte d'eau de 4m³/h pendant un créneau horaire entre 3h à 5h du matin. Fuite d'eau probable.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h45.

La Secrétaire,
Delphine PERIN

Le Maire,
Philippe FOSSEPREZ

